

Mon point de vue



**Je choisis
le scénario A**

Aucune éolienne ne devrait être installée en plus des 3 parcs déjà en construction en Normandie, le temps d'avoir le retour d'expérience des premiers parcs. D'autres régions maritimes peuvent être mises à contribution pour implanter des parcs éoliens, et la région Normandie peut produire des éoliennes pour d'autres régions.

+ Les avantages

Les activités maritimes humaines (pêche, commerce, sécurité, etc.) et les milieux marins sont préservés.

× Les inconvénients

Il faudra trouver d'autres moyens de contribuer à la transition énergétique.
La filière industrielle dédiée à l'éolien en mer se trouve fragilisée.

1. Selon vous, faut-il développer l'éolien en mer ?

Il faut évaluer les rendements et les impacts des premiers parcs éoliens en mer pour savoir si ce modèle est efficace pour assurer la transition écologique. Il faut également évaluer l'impact sur l'environnement marin et les activités existantes avant de développer d'autres parcs.

2. Faut-il développer l'éolien en mer en Normandie ?

La création d'un parc éolien sur une zone de pêche pourrait avoir des conséquences néfastes sur un métier déjà menacé. Et la Normandie contribue déjà très largement à la production d'électricité (3 centrales + 3 projets de parcs éolien en mer) en sacrifiant son paysage et en prenant des risques pour son environnement.

3. Faut-il investir dans l'éolien en mer ?

Plutôt que d'investir dans l'énergie éolienne qui sera très coûteuse pour le contribuable, il faut investir dans le transport et l'habitat pour réduire les émissions de CO₂, et il faut réduire la consommation d'électricité (rénovation des passoires thermiques, arrêt des éclairages publicitaires/vitrines la nuit...)

4. Peut-on faire cohabiter l'éolien avec les autres usages de la mer ?

Le parc éolien doit être déployé dans une zone qui gênerait le moins possible les activités maritimes, quitte à réduire son activité, disperser les éoliennes ou renoncer au parc.

5. Que faut-il faire, au vu de l'impact que pourrait avoir un parc sur les activités de pêche ?

Trois parcs sont déjà prévus en Normandie, un quatrième parc entraînerait une réduction supplémentaire du terrain de pêche et pourrait nuire à l'activité économique.

6. Comment prendre en compte l'impact sur l'environnement et la biodiversité ?

Plusieurs retours d'expérience d'autres pays montrent que l'effet des éoliennes sur certaines espèces n'est pas nul. L'éolien ne justifie pas de prendre le risque de les perturber.

7. Comment traiter l'enjeu du paysage, la vue depuis la côte ?

La présence des éoliennes au large va considérablement changer notre lien à la mer.

8. L'éolien en mer : opportunité ou handicap pour l'économie régionale ?

L'économie de la pêche crée de la valeur ajoutée avec des retombées directement sur le territoire.